

Département du Var

## VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton du BEAUSSET

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 - 06 - 01

Séance du 3 juin 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quatorze, le trois juin,

Représentés : 6

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation de Monsieur le Maire et sous la présidence de Madame Andrée SAMAT, Premier Adjoint.

**OBJET :**

*Etaient présents :*

*Adjoints :* Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, Messieurs FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**COMPTE  
ADMINISTRATIF**

**EXERCICE 2013**

**COMMUNE**

*Conseillers Municipaux :* Mesdames, BERTOIA, CIDALE, GIACALONE, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, VALVERDE, VIDAL, Messieurs, BERNARD, GUEGUEN, LUCIANO, ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

*Etaient représentés :*

*Adjoints :* Madame Michèle VANPÉE (procuration à Monsieur Louis FERRARA, Monsieur Antoine BAGNO (Procuration à Monsieur Frédéric HERBAUT)

*Conseillers Municipaux :* Madame Elisabeth LALESART (procuration à Monsieur Jean-Luc BERNARD), Messieurs Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI), Patrice CATTALUI (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Claude GIULIANO (procuration à Madame Michèle NEGREL-SALLES)

<<◇◇>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

En application des dispositions de l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire expose au Conseil Municipal les conditions d'exécution du Budget de la Commune - exercice 2013.

Dans le respect des dispositions de l'Article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal élit son Président de séance en la personne de Madame Andrée SAMAT.

Après consultation de la Commission des Finances en sa séance du 23 mai 2014,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Louis FERRARA,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Adopte par :

25 Voix POUR

7 ABSTENTIONS

(Mesdames Elisabeth LALESART (procuration à Monsieur Jean-Luc BERNARD), Stéphanie LEITE, Monsieur Jean-Luc BERNARD) –

(Monsieur Claude GIULIANO (procuration à Madame Michèle NEGREL-SALLES), Madame Michèle NEGREL-SALLES,)

(Monsieur Philippe SERRE, Madame Marie-Pierre VALVERDE)

Le Compte Administratif de la Commune – Exercice 2013 – arrêté comme suit :

**Section de Fonctionnement**

Dépenses	16 827 515,92
Recettes	21 728 781,67
Excédent	4 901 265,75

**Section d'Investissement**

Dépenses	7 854 745,89
Recettes	5 646 148,19
Déficit	2 208 597,70

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Premier Adjoint

Andrée SAMAT

